

26^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA COMPAGNIE D'ARC DE VEDÈNE

Samedi 23 Octobre 2021

Gymnase Pradayrol à Vedène

Ordre du jour :

- Rapport moral
- Compte rendu d'activités par commission
- Approbation du rapport moral et du compte rendu d'activités
- Rapport financier : Bilan de l'année 2020/2021
- Approbation et quitus du rapport financier
- Budget prévisionnel de l'année 2021/2022
- Projets 2021/2022
- Élection au Comité Directeur
- Questions diverses

Par la présence de 36 membres votants sur les 52 possibles, le quorum est atteint la séance est ouverte à 18h 46

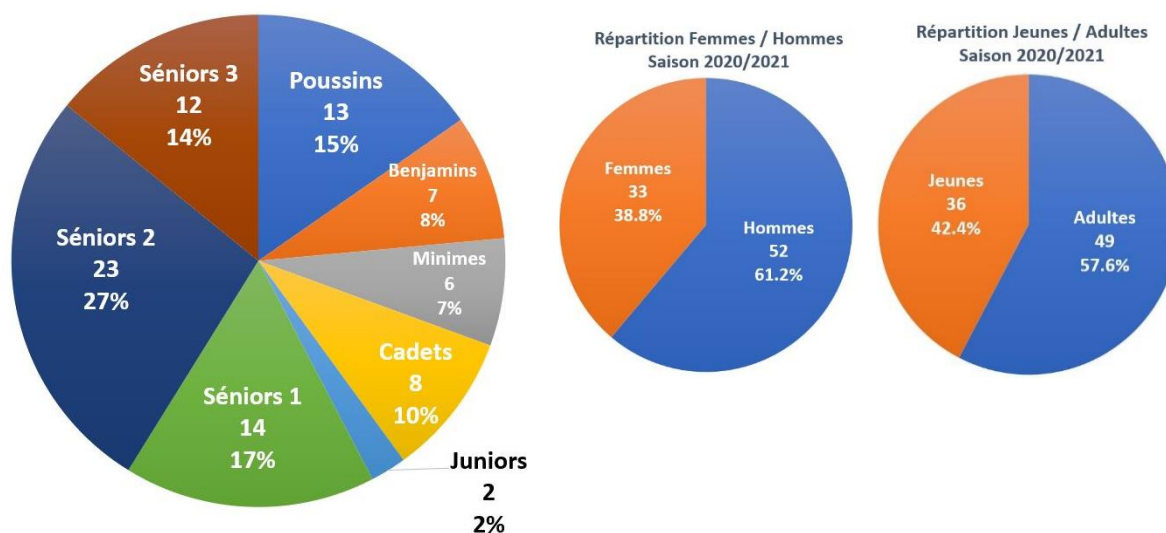
COMPTE RENDU MORAL

Mesdames et Messieurs les archers,
Mesdames et Messieurs les parents de nos jeunes,
Je commencerais par excuser Monsieur le Maire, Monsieur Jean-Marc Borie adjoint aux sports de la Ville de Vedène, Monsieur Michel Allegre Président du Comité Sud PACA et Monsieur Bruno Demay Président du CD84, de ne pouvoir être présent ce soir pour notre assemblée générale.

Pour cette Assemblée Générale 2020/2021, assemblée Générale très importante, car électorale, je me répète, certes, mais à nouveau je vous remercie de votre présence, ce qui prouve l'intérêt que vous portez à votre club malgré une année sportive encore très perturbée. Nous espérons donc tous que l'année 2021/2022 sera une année réussie avec des entraînements réguliers, des compétitions..., sous le signe de la convivialité que nous avons perdue depuis mars 2020. Les moments de convivialité comme l'apéritif de fin d'année, le tir du Roy, la journée champêtre et les vendredis des mois de juillet /août ont disparu de notre univers d'archers, quel dommage. Ces rencontres permettaient aux archers des différents groupes de se connaître, d'échanger, de tisser des liens amicaux. Nous espérons bien pouvoir les remettre à l'ordre du jour !!

Et cette année 2020/2021 n'a pas seulement été amputée des moments de convivialité, mais aussi de nos entraînements, nos compétitions. Les adultes se sont vus privés totalement d'entraînement en salle dès le début novembre 2020 et ils ont eu peu d'entraînement en extérieur. Les jeunes ont été un peu plus chanceux, car ils ont bénéficié d'entraînements encadrés dès décembre en respectant bien sûr les gestes barrières. Et, du fait que les rencontres jeunes interclub étaient impossibles, chaque mois nous avons organisé des passages de plumes et de flèches ainsi que des passages de niveaux. Néanmoins l'équipe D2 hommes a pu reprendre le chemin des compétitions officielles et elle s'est qualifiée pour le Championnat de France par équipes. En sport adapté, Vincent Légier a participé au challenge national. Sa première place lui a valu un diplôme de Félicitations de la part de la FFSA.

Catégories - Saison 2020/2021



Du point de vue des effectifs, la crise sanitaire nous a fait perdre environ 20% de nos licenciés. Cette perte d'effectifs n'a pas eu directement d'incidence sur notre trésorerie cette année, mais l'année prochaine risque d'être plus compliquée, difficile de prévoir !

Avant de conclure mon rapport moral, je voudrais donc attirer votre attention sur l'élection des membres du bureau. Au comité directeur nous pouvons être 16, il reste des places à pourvoir. Il n'est encore pas trop tard pour présenter votre candidature pour les 3 années à venir, faites-vous connaître !!!

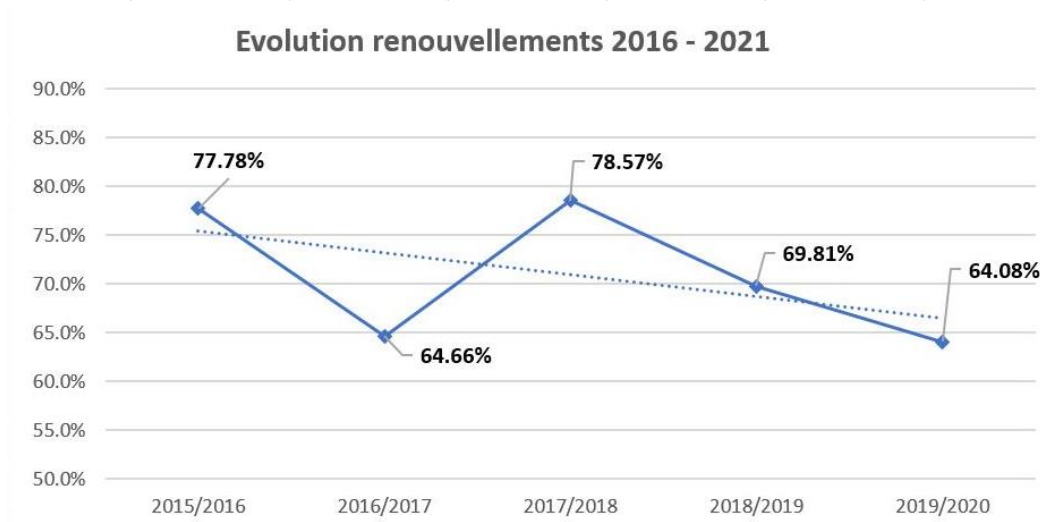
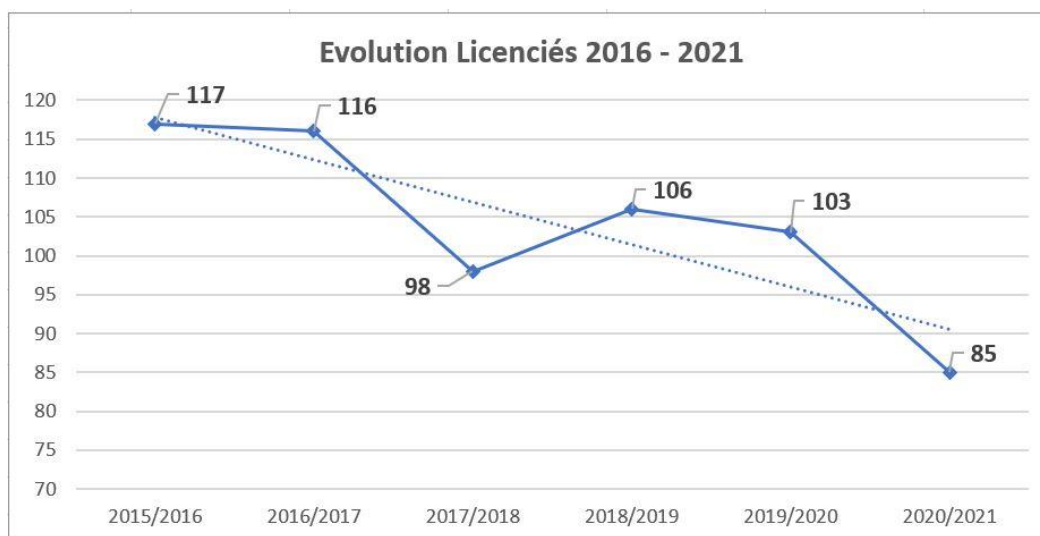
Je terminerai en remerciant

- Mon équipe du Comité Directeur qui depuis 5 ans n'a pas ménagé sa peine pour le bon fonctionnement du club,
- Les entraîneurs qui transmettent leur savoir pour aider les archers dans leur projet sportif, sachant que nous sommes tous des bénévoles.
- Tous les archers qui ont pris leur licence 2021 malgré cette crise sanitaire sans précédent.
-

Mais surtout, je renouvelle mes remerciements les plus sincères à

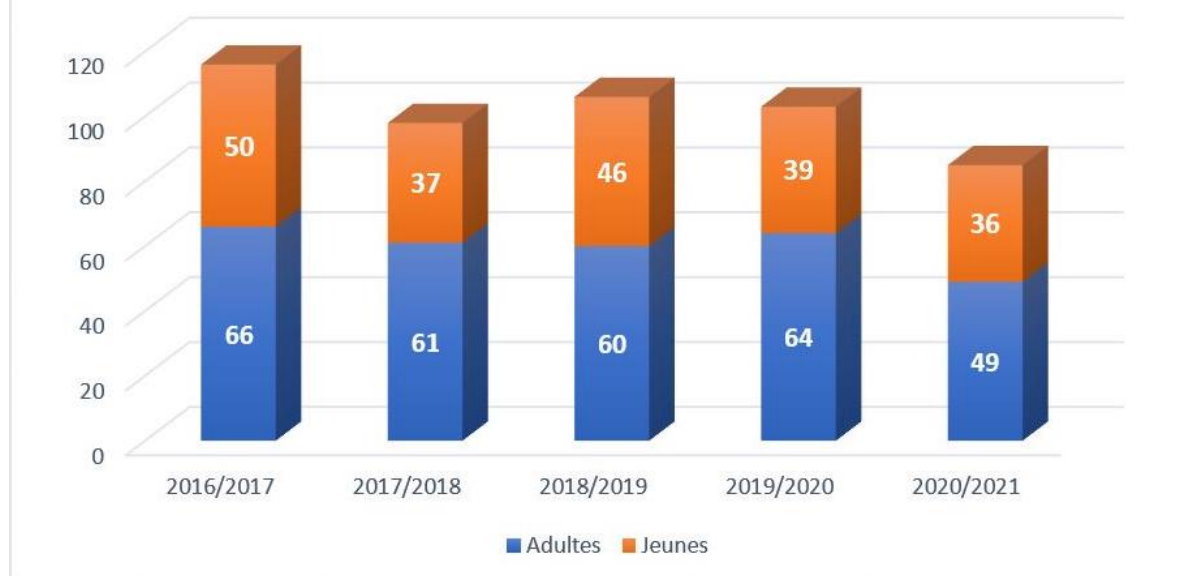
- Monsieur le Maire, Monsieur Borie et l'ensemble du Conseil Municipal
- Monsieur le Président du Conseil Général et l'ensemble des Conseillers Départementaux,
- Tous nos partenaires institutionnels

Impact de la crise sanitaire sur les licenciés :



Nous avons enregistré une baisse de plus de 20% de nos licenciés à la rentrée 2020. L'incertitude de la crise sanitaire à freiner énormément de personnes dans le renouvellement de leurs licences avec une baisse de 5% de renouvellements par rapport à la saison précédente. Malgré que le tir à l'arc ne soit pas un sport de contacts, la crise sanitaire à eu un impact qui n'est pas passé inaperçu.

Evolution Jeunes / Adultes 2016 - 2021



Nous remarquons que l'impact à été beaucoup plus important chez les adultes puisque nous enregistrons une baisse de 15 licenciés. Nous devons maintenant remonter la pente et retrouver nos licenciés par le biais de journées découvertes et fidéliser de nouveaux nos licenciés. La période COVID-19 aura marqué le fonctionnement des associations aura eu un impact social très important.

COMMISSION SPORTIVE

Responsable : Victor Bresson

Présentation :

Comme chaque année, en collaboration avec les entraîneurs le calendrier de compétitions organisées dans la ligue et ses départements limitrophes est établi. Certaines compétitions marquées au calendrier sont encadrées par les entraîneurs.

Les archers de toutes catégories se réfèrent à ce calendrier pour établir leur planning de compétitions sachant que les jeunes devront privilégier les compétitions encadrées par les entraîneurs.

Pour parfaire les entraînements de nos jeunes compétiteurs, 2 fois par mois, le samedi, nous avons continué à prendre les services de Nicolas Villemur, le Brevet d'état du département. La présence de Nicolas sur les entraînements permet à Jean-Jacques de mieux régler les problèmes que peuvent rencontrer nos jeunes compétiteurs.

N'hésitez pas à nous faire remonter vos différentes remarques sur les entraînements ou autres demandes.

La commission sportive gère également :

Administratif et intendance sur les compétitions :

- Inscriptions sur les concours pour les jeunes et championnats régionaux, nationaux, individuels et par équipes
- Gestion des déplacements avec la réservation des hébergements et des transports. Par souci d'économie les déplacements sont faits dans la mesure du possible dans des hébergements Appart-City.
- Une convention a été établie entre les archers désirant participer aux épreuves par équipes et aux différents championnats de France.

Organisation des stages :

Pour parfaire également les entraînements, nous organisons à chaque période de vacances des stages ouverts à tous les archers en concours qualificatifs à partir de la 2^e année de tir. Ces stages permettent un travail plus approfondi et ils ont en général beaucoup de succès auprès des jeunes, mais aussi auprès des adultes. Cette année, nous nous sommes déplacés également sur des stages régionaux, mais aussi départementaux organisés pour nos jeunes compétiteurs, mais aussi pour les jeunes archers débutants.

Organisation de nos concours :

- 1 compétition en salle a été organisée sur cette saison
- L'ensemble des autres compétitions ont été annulées en raison de la crise sanitaire

Bilan sportif 2020-2021

Depuis le mois de Mars 2020, la crise sanitaire est venue mettre d'énormes coups de frein dans l'ensemble de nos activités sportives. Entre confinements, couvre-feu, fermeture des salles, interdictions de rassemblement et autres contraintes, nous avons dû aménager de jour en jour et de décret en décret notre pratique.

Nous pensions sincèrement qu'une saison salle pourrait voir le jour, celle-ci à commencer par la compétition de Vedène en octobre 2020 et c'est terminé la semaine suivante avec une nouvelle vague de l'épidémie. Nous avons tant bien que mal réussi à proposer quelques activités pour nos jeunes en continuant les entraînements dehors jusqu'à la fin de l'année. Les adultes ont été particulièrement impactés avec des créneaux horaires très restreints pour pouvoir pratiquer.

La saison extérieure a pointé le bout de son nez très tardivement, en juin, alors que nous avons l'habitude de commencer en avril lors des saisons précédentes. Aucune certitude de la tenue des championnats, des différentes manches de D2. Les archers ont été placés dans l'attente à vivre au jour le jour les différentes validations pour la bonne tenue des compétitions.

Nous tenions à remercier :

- La municipalité pour leur soutien et accompagnement durant cette crise sanitaire.
- L'ensemble des entraîneurs et de nos bénévoles pour avoir permis à nos activités de continuer tant bien que mal
- Nos archers, qui ont continué de donner une vie au club en participant aux entraînements et les quelques compétitions organisées
- À nos archers des collectifs de D2 qui ont eu le courage de s'entraîner pour être performant malgré la tenue incertaine du Championnat par équipes.

Le comité directeur et l'ensemble des bénévoles restent fortement impliqués pour relancer les activités sportives du club. Un travail au quotidien qui permettra, nous l'espérons, de retrouver une vie « normale » et le plaisir de partager ensemble d'excellents moments tous ensemble sur les pas de tir !

En résumé pour la saison 2020-2021:

- **33** Participations à des compétitions
- **23** Podiums individuels en compétitions
- **5** médailles aux Championnats de Régionaux
- **2** équipes au niveau national et 3 régionales

Championnats individuels :

Seul le Championnat Régional PACA extérieur a été maintenu.

- Champion régionaux
 - o Méline Verzier-Rousson en Benjamine
 - o Laurence Vermonet en S2 à 50m
 - o Noël Vermonet en S2 à 70m
 - o Thomas Rocher en S1 à 70m
- Vice-Champion Régional
 - o Frédéric Moy en S2 à 70m

Résultats et Sélections Championnats de France :

- Pas de qualifications aux Championnats de France cette saison

Équipes Double Mixte :

- Championnat annulé.

Équipes DR :

L'ensemble du championnat a été annulé.

Équipe D2 Femmes :

L'équipe féminine n'a pas participé cette année à la saison de D2. Elle sera engagée la saison prochaine.

Équipe D2 Hommes :

Après différents reports des manches, la FFTA a proposé aux différentes équipes de participer à une manche qualificative avec 14 Matches dans la journée. À la suite de cette épreuve, les 4 premières équipes étaient qualifiées pour la Finale Nationale à St Avertin. Cette finale servira uniquement à décerner le titre de champion de France. Aucune équipe ne sera promue en D1 ou reléguée en DR.

Lors de la phase qualificative, les archers se sont classés 3^e de leur groupe accédant à la finale nationale. Lors de cette finale, l'équipe Vedènaise termine à la 15^e place du Championnat. Un grand bravo à eux.

L'équipe était composée de Frédéric Moy, Thomas Rocher, Natan Dutrieux, Bruno Gisbert et Noël Vermonet.

Objectifs et perspectives :

L'objectif principal va être de relancer les compétiteurs privés de compétitions depuis 18 mois. Pour certains, ce fut l'occasion de faire un véritable break depuis de nombreuses années sans relâche. Il faut maintenant retrouver le chemin des pas de tir, retrouver les habitudes, le physique et surtout la compétitivité. Nous devons également introduire de nouveaux archers en compétition.

Il est important d'élever encore le niveau de performance de l'ensemble des archers et d'avoir au sein des différents collectifs une bonne émulation pour obtenir de meilleures performances.

Ce n'est pas simplement le travail d'une personne, mais bien le travail de tout un collectif qui permet aujourd'hui à la Compagnie d'Arc de Vedène de briller sur les compétitions.

Pour la nouvelle saison :

- Le travail dans le collectif jeune continue encore cette année avec en ligne de mire le label « École du Tir à l'Arc Français »
- Un renforcement de l'équipe de D2 féminine et de D2 masculine.
- Le développement des tirs de parcours
- Le développement d'un collectif arcs à poulies
- L'accompagnement de l'ensemble des archers dans la réalisation de leurs objectifs sportifs ou de loisir.
- Le comité directeur a voté en 2019 un tarif de 5€ pour les compétiteurs Vedénais Adultes et 4€ pour les jeunes lors des compétitions organisées à Vedène. Cette opération est maintenue en 2022.
- L'organisation de la manche de D2 à Vedène.
- Et bien sûr, beaucoup de plaisir et de bonne humeur dans la pratique de notre discipline !

COMMISSION JEUNES

La commission jeunes gère les archers de moins de 16ans jusqu'à leur entrée en concours qualificatif National.

Les archers, premières années, suivent l'initiation avec en premier point **l'enseignement et le respect de la sécurité** sur le pas de tir

Les 2e et 3e années se perfectionnent afin de passer les niveaux pour rejoindre leurs camarades en concours officiels.

Tous les jeunes qui le désirent et qui ont acquis le niveau voulu découvriront la compétition en participant à des rencontres interclubs amicales. Ces concours spécifiques permettent de débiter la compétition à des distances et tailles de blason adaptées, avant d'intégrer les concours officiels. Comme chaque année, les frais d'inscription sur ces concours sont pris en charge par le club. Et, pour amener les enfants sur les lieux des compétitions, nous faisons appel aux parents disponibles afin d'organiser ces déplacements par co-voiturage.

Les entraînements des jeunes ont été assurés par l'ensemble de l'équipe entraîneurs et assistants entraîneurs du club, tous des bénévoles qui font preuve de compétence, de patience et de pédagogie

De plus, avant chaque période de vacances scolaires, les jeunes passent leurs plumes pour les 8-12ans et les flèches à partir de 13ans et croyez bien que chaque jeune est fière de recevoir leur petit badge correspondant au grade qu'ils viennent de réussir.

Pour finir, je tiens à remercier toute l'équipe qui s'occupe de l'enseignement de ces jeunes, mais je remercie aussi les parents qui s'impliquent et nous aident notamment par le co-voiturage.

Merci aux jeunes archers d'avoir participé aux différents entraînements dehors la saison passée dans des conditions climatiques parfois compliquées.

COMMISSION SPORT ADAPTE

Responsable : Charles Légier

La Compagnie d'Arc de Vedène est toujours affiliée à la Fédération Française du Sport Adapté. Nous sommes en contact permanent avec le Comité Départemental afin de préparer l'organisation de journées de découvertes.

Vincent Légier a participé au challenge national. Sa première place lui a valu un diplôme de Félicitations de la part de la FFSA

En raison de la situation sanitaire, aucun événement pour le Sport Adapté n'a pu avoir lieu. Nous espérons retrouver les différents événements lors de la saison prochaine.

COMMISSION COMMUNICATION ET PROMOTION

Responsable communication : Victor Bresson

Responsable Promotion : Sylvain Hugues

Communication :

Le club continue son développement dans le domaine de la communication dans le but d'intégrer avec pertinence les nouveaux médias pour dynamiser l'image du club. Cette stratégie passe par une adaptation à nos publics externes et internes, d'un regard national à international. La communication a également un rôle important dans la diffusion d'informations au sein du club. Elle nous a permis également de tenir le lien avec l'ensemble des archers lors de cette période difficile socialement.

Les articles de presse :

Vaucluse Matin et la Provence ont relayés notre actualité après chaque évènement. Cette année peu d'articles ont été publiés par la presse locale. Les articles annoncent tous nos événements, mais également nos résultats sportifs, tant au niveau du département, de la région qu'au niveau national.

Le site internet : www.ciearc-vedene.net

Mis à jour régulièrement par les bénévoles du club, le site internet offre aux visiteurs une information régulière sur les actualités du club. Des résultats de compétition aux événements festifs du club, le site internet participe activement au partage d'informations pour le club.

La page Facebook : <http://www.facebook.com/ciearcvedene84>

Une actualité publiée sur notre page est vue en moyenne par **600 personnes** ce qui permet d'apporter une visibilité supplémentaire pour le club. Certaines de nos publications ont été vues plus de **2900 fois**. La page Facebook nous permet également d'avoir une visibilité locale en partageant nos actualités et événements, notamment les portes ouvertes et journées d'essai.

La page Instagram :

Nous disposons d'une page Instagram pour toucher un public encore plus nombreux ! Des publications sont relayées en parallèle de notre page Facebook.

N'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux, c'est une grande source d'informations et cela nous offre également une belle visibilité.

Partenaires privés :

Cette année encore, en plus des partenaires institutionnels, des partenaires privés ont fait confiance au club. La Compagnie d'Arc s'est bien sûr engagée en retour à communiquer au maximum, notamment sur les réseaux sociaux sur les différents partenariats.

Nous remercions :

- SARL Le Fruit de l'Olivier pour ses tapenades et olives lors de nos festivités et compétitions nationales. Nous avons signé cette année une convention de partenariat pour une durée de 3 ans.
- Beiter, pour la fourniture d'accessoires à nos équipes.
- Spider-Vannes pour le tarif préférentiel proposé à l'ensemble des archers du club
- Le Crédit Agricole pour l'aide apportée en proposant des dotations aux archers sur les podiums des compétitions organisées par le club.

La recherche de partenaire va être très difficile pour les saisons à venir en raison de la crise sanitaire.

Les actions spécifiques :

La journée municipale des Associations :

La journée des associations a été organisée le 12 septembre 2020 par notre Municipalité. Durant cette journée, nous tenons un stand où vous pouvez découvrir le tir à l'arc à Vedène en images, mais aussi par des renseignements verbaux. En effet, les archers se font un plaisir de donner tous les renseignements sur leur discipline et ne manquent pas d'inviter chaque visiteur à s'initier et découvrir la pratique du tir directement sur notre terrain extérieur situé chemin de la Banastière pendant les entraînements ainsi que le samedi 19 septembre 2020 pour une journée découverte du tir à l'arc **Un très grand nombre de personnes ont été initiées** lors de ces journées.

Des journées d'initiations :

Pour une meilleure connaissance du Tir à l'arc, nous nous déplaçons dans les écoles ainsi que sur les différentes manifestations organisées par les municipalités. Cette année aucune manifestation n'a pu avoir lieu.

À la demande de sociétés de prestations de service ou de comités d'entreprises, nous nous déplaçons aussi pour initier le tir à l'arc à des salariés d'entreprises, sous forme ludique, au cours de rallyes-découvertes ; chacune de nos interventions rapporte au club **150 € à 360 €** selon la durée de l'initiation et le nombre de participants.

La Journée nationale au profit du TÉLÉTHON :

Au travers de cette action, c'est tout un club qui se mobilise dans le but principal de récolter des fonds pour l'AFM sans puiser dans les fonds propres du club, **avec la vente de nos stylos-flèches** fabriqués par les archers.

L'intégralité de cette vente est reversée à l'AFM. Le club a également **reversé 1 € par adhérent** de l'association.

L'action « Chocolats de Noël » :

Le but de cette opération est de financer une partie des actions menées par notre Compagnie comme le financement de frais de compétitions et de stages pour les jeunes. Pour ce faire, nous sollicitons nos licenciés à distribuer à leur famille, voisins, amis, une brochure de l'action en cours de notre partenaire Initiatives saveurs avec les chocolats du cœur d'Alex OLIVIER, chacune des actions rapporte au club un bénéfice de 25 % du montant total des commandes passées. Cette année encore grâce à toutes vos commandes c'est une somme de **216,10 €** que le club a récolté.

COMMISSION LOISIRS

Responsable : Corinne Hugues

Tout au long de l'année sportive, nous organisons nos journées de loisirs et de convivialité, qui permettent à tous les archers, jeunes et moins jeunes, débutants ou confirmés, conjoints, parents ou amis de se rencontrer et de se connaître autrement que sur le pas de tir.

Cependant, cette année a de nouveau été marquée par la Covid 19, ce qui nous a contraints à annuler l'ensemble de nos événements :

- Apéritif de fin d'année
- Tir du Roy
- Journée Champêtre
- Vendredi de Juin et Juillet

Les Vendredi de Juin/Juillet se déroulent sur notre terrain extérieur, tous les vendredis soir, après les entraînements, un apéritif est offert à tous les archers, parents et amis qui se réunissent pour partager un repas tiré du sac.

Nous sommes impatients de vous retrouver lors des différents moments de convivialité au club après de long mois d'absence. La convivialité a toujours été un axe très fort au club et permet de partager en plus de notre passion commune, de bons moments !

COMMISSION PETIT MATERIEL

Responsable : Olivier Poulain

Ma Mission:

Le club m'a confié la mission suivante :

- Négocier les achats du club auprès de différentes archeries, pour les besoins courants et pour les nouveaux licenciés,

Achats de matériel :

Sur l'exercice 2020/2021, nous avons réalisé différents achats pour le club.

Le matériel pour les packs de la rentrée 2020, comme tous les ans (flèches, palette, carquois, protège bras, dragonne, repose arc...), de l'outillage, et des achats courant pour le club, comme nous l'avons annoncé nous avons continué à racheter des arcs complets pour nos archers.

Je reste à votre écoute pour vos remarques ou vos conseils afin de gérer au mieux le matériel dans les nouveaux locaux et les intérêts du club.

COMMISSION MATERIEL

Responsable : Jean-Jacques Fisseux

Investissements :

Cette année un gros investissement a été réalisé pour nos archers.

Nous avons fait l'acquisition de ciblerie mousse à centre interchangeable pour l'ensemble des buttes fixes du terrain extérieur. Cet investissement apportera un grand confort à l'ensemble des archers. L'investissement dans ce type de ciblerie est assez onéreux. Le club a dépensé la somme de 5000€ pour cet investissement. Merci d'en prendre soin ☺

Nous allons devoir maintenant les mettre en place dans les buttes fixes et procéder aux différentes réparations (Volets, peintures...)

Travaux réalisés :

L'entretien du matériel est une activité indispensable pour le confort et la sécurité des archers c'est pourquoi l'implication de tous est nécessaire pour maintenir notre outil sportif en bon état.

De plus, chaque archer a l'autorisation de disposer de l'atelier pour l'entretien de leur propre matériel, le club ayant les outils nécessaires :

- Empenneuse
- Métier à cordes
- Coupes tubes
-

Prévisions d'achat :

- Des buttes de tir en mousse pour les compétitions extérieures

Remerciements :

Je remercie tous ceux et celles qui se sont mobilisés pour garder notre matériel en bon état. Je remercie également notre Municipalité et les agents du Service Technique Municipal pour l'aide qu'ils nous apportent notamment pour l'organisation de nos compétitions.

COMMISSION FORMATION

La commission formation a un rôle important au sein du club. Elle a pour but premier, la diffusion des informations des différents programmes de formation proposés par la FFTA, la CR PACA et le CD 84 ainsi que des offres de formation venant du CDOS, du CROS, mais aussi du Centre de ressources et d'information des bénévoles.

Assistant Entraîneur :

Depuis 2015, la FFTA a mis en place la formation assistant-entraîneur. Elle est accessible à tous les archers à partir de 14 ans. Elle n'est pas diplômante, mais autorise les archers formés à assister (comme son nom l'indique) un diplômé fédéral (entraîneur 1 ou 2) ou un professionnel dans ses fonctions.

L'assistant-entraîneur devient alors le 1^{er} maillon d'une chaîne de formateurs qui doit conduire les archers à la compétition.

Ses compétences, en plus de l'aide apportée à l'entraîneur dans le déroulement d'une séance d'initiation, sont en priorité de faire respecter les règles de sécurité, mais aussi l'accueil des licenciés et le choix et l'entretien du matériel.

Entraîneur 1 et 2 :

L'entraîneur a un rôle primordial dans la formation des archers au sein du club. Patience, persévérance, confiance, pédagogie, disponibilité, écoute sont des qualités indispensables à l'entraîneur afin qu'un dialogue fructueux passe entre lui et les archers.

Une convention a été mise en place entre le club et les futurs entraîneurs. En échange du financement du diplôme par le club, l'entraîneur s'engage à y rester licencié et d'encadré dans la mesure du possible des séances d'entraînement.

Nous ne sommes pas assez nombreux pour les entraînements et il serait bien que des archers, attirés par la formation entraîneur, se fassent connaître pour renforcer l'équipe actuelle.

Arbitrage :

L'arbitre est un personnage indispensable dans la vie d'un club. Il se distingue par sa passion du sport qu'il représente, sa disponibilité, mais surtout par ses connaissances de la réglementation. Sans arbitre dans le club, la fédération nous retire le droit d'organiser des compétitions. Il est donc primordial d'avoir des arbitres au club. Il existe également une formation pour la formation de Jeunes Arbitres.

- VOTE DU RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

Question : Vote du rapport moral et d'activités à main levée ?

- Contre : 0 - Abstention : 0 - Pour : Unanimité

-

-

Question : Approuvez-vous le rapport moral et d'activités de la saison 2020/2021?

-

Contre : 0 - Abstention : 0 - Pour : Unanimité

RAPPORT FINANCIER 2020 – 2021

Présentation :

Pour un meilleur suivi de la comptabilité, le rapport financier de l'année est présenté avec le prévisionnel de l'année et le rapport financier de l'année précédente 2019 / 2020.

Nous n'allons pas revenir sur ces deux années particulières par rapport à la crise sanitaire, mais cela a eu forcément un impact sur la trésorerie du Club :

- ✓ Mise à part la subvention FDVA, nous les avons toutes reçues. Donc, sauf les inscriptions sur nos concours, la buvette des concours et les actions clubs, nos recettes ont baissé de 10 000 €.
- ✓ Mais comme les dépenses ont aussi baissé (seulement de 3000€ par rapport à l'an passé), cela nous permet de combler définitivement le bilan négatif que nous avons eu sur le bilan de 2017-2018.
- ✓ En dépenses, les déplacements n'ont pas eu lieu sauf pour la D2.
- ✓ Comme les recettes sont supérieures, nous avons décidé d'investir dans l'équipement des cibles.
- ✓ De plus, du fait du manque d'entraînements pour certains licenciés, pour les anciens archers la cotisation ne sera de cette année que de 30€.

Rapport Financier 2020/2021

Compagnie d'Arc de Vedène - 11 rue des lucioles - 84 270 Vedène
Rapport Financier : Année sportive 2020/2021

| Compte de résultats | | | | | | | | | | | |
|---|--------------------|--------------------|--------------------|-------------|---|--|--------------------|--------------------|-------------------|-------------|---|
| Dépenses | | 2019 - 2020 | Prévisionnel 2021 | 2020 - 2021 | % | Recettes | | 2019 - 2020 | Prévisionnel 2021 | 2020 - 2021 | % |
| Charges directes | | | | | Ressources Directes | | | | | | |
| 80 - Aohats | | | | | | 70 - Ventes de produits finis, prestations de service | | | | | |
| Matériel Archerie | 1 441,68 € | 700,00 € | 165,00 € | 23,57 | Matériel d'archerie revente | 3 041,00 € | 2 000,00 € | 1 560,00 € | 152,05 | | |
| Matériel Archerie Revente | 2 563,53 € | 2 500,00 € | 1 556,44 € | 62,26 | Vêtements de Club | 216,50 € | 400,00 € | 215,00 € | 54,13 | | |
| Matériel consommable (blason...) | 1 149,49 € | 700,00 € | 180,75 € | 25,82 | Activités annexes: Actions Club | 655,00 € | 600,00 € | 987,45 € | 109,17 | | |
| Vêtements de Club | 1 757,40 € | 200,00 € | 0,00 € | 0,00 | ET... Animations Club | 360,00 € | 700,00 € | | | | |
| Activités annexes: action club | 488,50 € | 800,00 € | 768,30 € | 96,04 | Location matériel | 1 089,00 € | 1 300,00 € | 1 420,00 € | 83,77 | | |
| Buvette | 264,38 € | 1 000,00 € | 124,97 € | 12,50 | Buvette | 876,50 € | 1 600,00 € | 250,00 € | 54,78 | | |
| Outillage | 105,30 € | 100,00 € | 0,00 € | 0,00 | Documentation | 0,00 € | - € | 0,00 € | | | |
| Équipements | 375,34 € | 1 200,00 € | 5 393,16 € | 449,43 | Divers | 0,00 € | - € | 0,00 € | | | |
| Coupes | 224,00 € | 200,00 € | 0,00 € | 0,00 | | | | | | | |
| Divers | 3,64 € | - € | 12,26 € | | 74 - Subventions | | | | | | |
| 81 - Service extérieurs | | | | | Subvention Municipale | 3 825,00 € | 4 000,00 € | 3 825,00 € | 98,63 | | |
| Brevet d'État | 475,00 € | 600,00 € | 437,50 € | 72,92 | Concours Crédit Agricole | 800,00 € | - € | - € | | | |
| Documentation générale | - € | - € | - € | | Subvention Dpt Club haut niveau | 1 700,00 € | 1 700,00 € | 1 700,00 € | 100,00 | | |
| Réparations - entretien | 30,00 € | 200,00 € | 123,00 € | 61,50 | Subvention CG Organisation D2 | 0,00 € | 800,00 € | 560,00 € | 70,00 | | |
| Location minibus | 395,00 € | 2 100,00 € | 0,00 € | 0,00 | Subvention Régionale | 0,00 € | - € | - € | | | |
| Gardiennage - location salle | 0,00 € | 300,00 € | - € | 0,00 | Subvention FFTA | 1 500,00 € | - € | - € | | | |
| Assurances-poste de secours | 437,64 € | 400,00 € | 437,64 € | 109,41 | Subvention FDVA | 2 000,00 € | 2 000,00 € | 0,00 € | | | |
| 82 - autres services | | | | | Subvention ANS FFTA | 1 500,00 € | 1 500,00 € | 1 500,00 € | 100,00 | | |
| Abonnement La Provence | 416,50 € | 400,00 € | 417,76 € | 104,44 | 76 - Autres produits de gestion courante | | | | | | |
| Réception - Convivialité | 504,76 € | 2 000,00 € | 103,04 € | 5,15 | Cotisations | 9 926,00 € | 9 000,00 € | 8 933,00 € | 90,26 | | |
| Cadeaux | 543,31 € | 400,00 € | 270,89 € | 67,72 | Licences | 6 239,00 € | 5 500,00 € | 5 222,00 € | 84,05 | | |
| Mission | 30,62 € | 200,00 € | 0,00 € | 0,00 | Inscriptions sur nos concours | 2 821,00 € | 2 300,00 € | 915,00 € | 39,78 | | |
| Primes aux compétiteurs | - € | - € | - € | | Déplacements: part des supporters | 287,40 € | - € | 0,00 € | | | |
| 86 - Autres charges de gestion courante | | | | | 78 - Produits financiers | | | | | | |
| Reversement des licences | 6 266,00 € | 5 500,00 € | 5 355,80 € | 87,38 | 77 - Produits exceptionnels | | | | | | |
| Droits d'inscription concours | 1 237,00 € | 3 300,00 € | 738,00 € | 22,36 | Réception : participation archers | 0,00 € | 300,00 € | 0,00 € | 0,00 | | |
| Déplacements | 1 371,58 € | 9 000,00 € | 869,49 € | 9,66 | Vente Téléthon | 65,00 € | 100,00 € | - € | 0,00 | | |
| Cotisations autres clubs (droits de peillon) | 540,00 € | 800,00 € | 177,00 € | 22,13 | Primes FFTA | - € | - € | - € | | | |
| Stages | 0,00 € | 100,00 € | - € | 0,00 | | | | | | | |
| Formation | 0,00 € | 100,00 € | - € | 0,00 | | | | | | | |
| 87 - Charges exceptionnelles | | | | | | | | | | | |
| Dons Téléthon, Virade de l'espoir | 210,50 € | 200,00 € | 0,00 € | 105,25 | | | | | | | |
| | 20 831,27 € | 33 000,00 € | 17 131,00 € | | | 38 901,40 € | 33 800,00 € | 27 087,45 € | | | |
| Charges indirectes | | | | | Ressources indirectes | | | | | | |
| Fournitures administratives | 35,22 € | 200,00 € | 143,56 € | 71,78 | | | | | | | |
| Fournitures Entretien | 0,00 € | 150,00 € | 71,84 € | | | | | | | | |
| Commission ANCV | 29,55 € | - € | 43,75 € | | | | | | | | |
| Frais postaux | 29,58 € | 150,00 € | 0,00 € | 0,00 | | | | | | | |
| Pub / Internet | 53,93 € | 100,00 € | 19,43 € | 9,72 | | | | | | | |
| Frais bancaires | 186,80 € | 200,00 € | 177,00 € | 88,50 | | | | | | | |
| Frais Protection sanitaire | 198,43 € | - € | 77,46 € | | | | | | | | |
| Total des charges = C | 21 364,78 € | 33 800,00 € | 17 664,04 € | | Total des produits = D | 36 901,40 € | 33 800,00 € | 27 087,45 € | | | |
| 86 - Emplois des contributions volontaires en nature | | | | | 87 - contributions volontaires en nature | | | | | | |
| Frais d'arbitrage | 0,00 € | 150,00 € | - € | 0,00 | Don par abandon de frais d'arbitrage | 0,00 € | 150,00 € | 0,00 € | 0,00 | | |
| Montant du bénévolat* | 17 532,00 € | 52 000,00 € | 23 358,60 € | 44,92 | Don par abandon du bénévolat | 17 532,00 € | 52 000,00 € | 23 358,60 € | 33,72 | | |
| Mise à disposition gratuite du minibus Municipal | 0,00 € | 1 500,00 € | 700,00 € | 46,67 | Prestation Municipale en nature | 0,00 € | 1 500,00 € | 700,00 € | 0,00 | | |
| TOTAL | 17 532,00 € | 53 650,00 € | 24 058,60 € | | TOTAL | 17 532,00 € | 53 650,00 € | 24 058,60 € | | | |

Rapport financier 2020/2021 certifié conforme

Joëlle FISSAUX, la Présidente

Cécile Ménatory, la Trésorière




* 23358 euros représentent l'estimation minimale du travail de nos bénévoles soit 2280 heures à 10€245 net de l'heure

Budget prévisionnel 2021/2022

Budget Prévisionnel : année 2021/2022

Du 1er septembre 2021 au 31 août 2022

| Dépenses | Montants en Euros | Recettes | Montants en euros |
|---|--------------------|--|--------------------|
| 60 - Achats | | 70 - Ventes de produits finis, prestations de service | |
| * Matériel Archerie | 1 800,00 € | | |
| * Matériel Archerie Revente | 2 300,00 € | | |
| * Matériel consommable (blason) | 600,00 € | * Matériel Archerie Revente | 2 800,00 € |
| * Vêtements de Club | 300,00 € | * Vêtements de Club | 400,00 € |
| * Activités annexes : actions Club | 800,00 € | * Activités annexes : actions Club | 1 200,00 € |
| * Buvette | 1 000,00 € | | |
| | | * Location matériel | 1 400,00 € |
| * Outillage | 100,00 € | * Buvette | 1 500,00 € |
| * Equipement | 1 200,00 € | | |
| * Coupes | 200,00 € | | |
| 61 - Service extérieurs | | 74 - Subventions | |
| * Brevet d'État | 600,00 € | * Subvention Municipale | 4 000,00 € |
| * Réparations - entretien matériel | 200,00 € | * Subvention du Conseil Général | 1 700,00 € |
| * Location Minibus | 1 800,00 € | * Subvention du CG Organisation D2 | 0,00 € |
| | | * Subvention ANS | 1 500,00 € |
| * Assurances - Poste de secours | 500,00 € | * Subvention FDVA | 2 000,00 € |
| 62 - autres services | | 75 - Autres produits de gestion courante | |
| * Abonnement La Provence | 400,00 € | * Cotisations (montant exceptionnel) | 6 500,00 € |
| * Réception - Convivialité | 1 000,00 € | * Licences | 4 700,00 € |
| * Cadeaux - Récompenses | 350,00 € | * Inscriptions sur nos concours | 3 000,00 € |
| * Mission | 100,00 € | | |
| 65 - Autres charges de gestion courante | | 76 - Produits financiers | |
| * Reversement des licences | 4 700,00 € | | |
| * Droits d'inscription concours extérieurs | 2 000,00 € | 77 - Produits exceptionnels | |
| * Déplacements sportifs | 10 000,00 € | * Réception : participation archers | 300,00 € |
| * Cotisations autres clubs droit de paillon | 200,00 € | * Vente Téléthon | 100,00 € |
| * Stage | 50,00 € | | |
| * Formation | 50,00 € | | |
| 67 - Charges exceptionnelles | | | |
| * Dons Téléthon | 200,00 € | | |
| Charges indirectes | | ressources indirectes | |
| * Fournitures administratives | 150,00 € | | |
| * Fournitures Entretien | 100,00 € | | |
| * Frais postaux | 150,00 € | | |
| * Communication | 100,00 € | | |
| * Frais bancaires | 150,00 € | | |
| Total des charges = C | 31 100,00 € | Total des produits = D | 31 100,00 € |
| 86 - emplois des contributions volontaires en nature | | 87 contributions volontaires en nature | |
| * Frais d'arbitrage | 150,00 € | * Don par abandon des frais d'arbitrage | 150,00 € |
| * Montant du bénévolat | 52 000,00 € | * Don par abandon du bénévolat | 52 000,00 € |
| * Mise à disposition du minibus municipal | 1 500,00 € | * Prestation municipale en nature | 1 500,00 € |
| TOTAL | 53 650,00 € | TOTAL | 53 650,00 € |

budget prévisionnel 2021/2022 certifié conforme

Joëlle Fisseux, la Présidente

Cécile Ménatory, la trésorière




VOTE DU RAPPORT FINANCIER

Question : Vote du rapport financier à main levé ?

Contre : 0 - Abstention : 0 - Pour : Unanimité

**Question : Approuvez-vous le rapport financier de la saison
2020/2021?**

Contre : 0 - Abstention : 0 - Pour : Unanimité

VOTE DU BUDGET PREVISIONEL

Question : Vote du budget prévisionnel à main levé ?

Contre : 0 - Abstention : 0 - Pour : Unanimité

**Question : Approuvez-vous le budget prévisionnel de la saison
2021/2022?**

Contre : 0 - Abstention : 0 - Pour : Unanimité

PROJETS 2021/2022

Association sportive reconnue de haut niveau, la Compagnie d'Arc de Vedène a connu **une saison très compliquée avec la crise sanitaire. Les compétiteurs devraient enfin pouvoir retrouver le chemin de compétition et ramener de belles médailles.**

Tous ces podiums viennent consacrer le travail constant conduit depuis de nombreuses années par notre équipe dirigeante. Ils s'inscrivent dans **une politique de club fondée sur un savant équilibre entre compétitivité et convivialité.**

Pour l'année sportive 2021/2022, la Compagnie entend plus que jamais poursuivre dans cette voie, en veillant à **la richesse et à la rigueur des enseignements dispensés**, mais également à **la nécessaire promotion des notions de découverte, de loisir et de plaisir.**

Le plan de relance de l'activité proposé par la FFTA en fonction des contraintes sanitaires sera le support pour les activités du club pour la nouvelle saison. Pour le moment, nous n'avons aucune visibilité sur un retour à une situation sportive normale. Nous vivons la situation au jour le jour, même si celle-ci s'améliore et que nous commençons à retrouver une vie « normale ».

Nous devons rester mobilisés pour proposer nos activités et accompagner nos adhérents dans cette crise sanitaire. L'impact de cette crise sanitaire aura été fort pour le monde associatif et notre vie sociale.

La situation financière du club est stable et nous a permis de clôturer la saison précédente sans déficit.

Notre projet de club 2021/2022 :

Chaque année la Compagnie d'arc de Vedène a un projet associatif d'ensemble qui respecte le désir de chacun de ses licenciés. Ce projet associatif suit les directives sportives de la FFTA avec pour but d'obtenir **le Label « École du Tir à l'Arc Français »**. **Ce label étant décerné par la Fédération Française de Tir à l'Arc. 3 critères ont été établis pour devenir club « ETAF »**

- Avoir 6 jeunes archers en arc classique ayant une pratique compétitive en tir olympique.
- Le niveau de performance atteint par l'ensemble de ces 6 archers
- La durée de fréquentation du club : 3 années de licence dans le même club (s'il ne s'agit pas du club initial).

Pour obtenir cette distinction preuve d'une bonne structuration, notre projet associatif s'articule autour de 3 domaines :

- Un projet sportif
- Un projet de promotion du tir à l'arc
- Un projet d'actions conviviales et de loisirs

Les 7 piliers de notre projet sportif :

1 : Favoriser la pratique du tir à l'arc dans notre club

- Le prêt des arcs d'initiation et du matériel nécessaire à la pratique du tir à l'arc : le viseur, la stabilisation, le protège-bras...
- Le prêt de poignées d'arc et de branches de précompétition dès que les archers acquièrent un certain niveau.

2 : Donner de bonnes bases de tir aux archers débutants

3 : Faire progresser tous les archers

Du poussin au super-vétéran, il faut emmener tous les archers à participer non seulement à des concours régionaux, mais aussi à des concours nationaux (Championnats de France).

4 : Donner les moyens à nos équipes

- Nos **équipes de Division régionale Classique et Poulies** de se terminer dans la 1^{re} moitié du classement
- Nos **équipes Jeunes** de se qualifier pour leurs Championnats de France respectifs. Cette année, notre objectif est d'emmener une équipe au Championnat de France.
- Notre **équipe Féminine et Masculine de Division Nationale 2** de participer au Championnat de France de D2 et viser la montée en D1.

5 : Organiser et participer aux stages

Faire participer nos archers aux stages départementaux ou régionaux qui leur permettent de progresser plus rapidement, de préparer les grandes échéances régionales et nationales. Nous organisons régulièrement au sein du club des stages pour nos licenciés

6 : encourager les formations fédérales.

Nous encourageons nos archers à suivre **les formations d'arbitre ou d'entraîneur** pour ceux qui le désirent. Cette formation doit permettre à nos licenciés de s'investir dans l'association et aider nos équipes déjà en place.

7 : Organiser des compétitions

Nous avons programmé 5 week-ends de compétition, qualificatives pour les différents Championnats de France (sauf les concours jeunes débutants qui restent des concours amicaux et ont pour but la découverte de la compétition). Nous devrions obtenir l'organisation de la 2^e manche du Championnat de France D2 :

- Octobre 2021 — Compétition en salle avec 3 départs
- Janvier 2022 — Compétition en salle avec 4 départs
- Avril 2022 –Concours jeunes
- Mai 2022 - Manche de D2
- Juin 2022- Tir extérieur à 5€
- Juillet 2022- Tir extérieur à 5€

L'accompagnement de nos archers :

Pour atteindre nos différents objectifs, nous nous efforçons d'aider au maximum nos archers dans leur pratique sportive en prenant en charge :

- **Les droits d'inscription** pour tous les concours amicaux de nos jeunes débutants, les championnats départementaux, de Région et nationaux et voire internationaux.
- **L'intégralité des frais de déplacement** de nos équipes de D2
- **Participation aux frais de déplacement** de nos archers qualifiés sur les championnats de France :
 - o Championnat de France de tir en Salle Jeunes
 - o Championnat de France de tir en Salle Adultes
 - o Championnat de France tir en Campagne
 - o Championnat de France Extérieur Jeunes
 - o Championnats de France de tir Extérieur
 - o Championnat de France par équipes de club Campagne
 - o Championnat de France 3D et Nature
 - o Championnats de France Handisport et Sport Adapté.
- **Les frais de formation** qui permettront d'assurer de façon optimale tous les entraînements.
- **La prise en charge** des interventions de Nicolas Villemur, le Brevet d'état du département afin d'optimiser au maximum le travail des archers lors des entraînements pour leur donner confiance et réussite lors des compétitions.
- **La prise en charge des droits de paillons** de nos archers qui s'entraînent à l'extérieur à hauteur de 100€ par archer.

Le soutien financier de nos partenaires institutionnels :

Pour mener à bien notre politique sportive et atteindre nos ambitieux objectifs, nos seules ressources ne peuvent suffire.

Même si nous présentons une gestion des plus rigoureuses et cherchons à diversifier toujours plus nos sources de financement. Le soutien de nos partenaires institutionnels (Mairie de Vedène, Conseil Général, Conseil Régional, CNDS...) nous est plus que jamais indispensable.

Il en va bien évidemment de la réussite de notre Compagnie, mais également, et au-delà, du rayonnement de nos différents partenaires sur les pas de tir départementaux, régionaux, nationaux.

La Promotion du tir à l'arc :

Organisation de journées découverte

La promotion du tir à l'arc va nous permettre de développer l'activité notamment sur un plan local et augmenter notre nombre de licenciés. La fédération nous propose également certaines actions nous permettant de proposer de nouvelles sortes d'animations. Les travaux du terrain extérieur nous permettront également de pouvoir accueillir de nouvelles activités au sein de la compagnie. Nous participons notamment à :

- **Journée de découverte de tir à l'arc à Décathlon (Vital Sport)**
- **Journée Municipale des associations**
- **Journées d'initiation**
- **Journée « Tir à l'Arc au Féminin »**

Label « Club Citoyen du Sport »

La Compagnie d'arc réalise les actions proposées dans le cadre du label fédéral, « Club Citoyen du Sport » avec notamment des actions sur les Temps d'Activité périscolaire, pour les féminines et des actions sport santé. L'ensemble des actions sont dans la continuité de la promotion du tir à l'arc pour les archers déjà licenciés, mais également vers de futurs archers.

Communication

Notre présence sur internet et dans la presse régionale nous permet d'avoir une visibilité supplémentaire pour faire connaître notre discipline. Le club est également présent sur les réseaux sociaux afin de toucher un nouveau public, notamment les jeunes.

Actions caritatives :

Cette année encore, le club reversera 1€ par adhérents au profit de **l'AFM Téléthon**, mais également le bénéfice des stylos flèches fabriquées par nos soins.

Nos actions conviviales et de loisir :

Le but de notre association n'est pas seulement sportif, mais également humain. Par l'organisation de journées conviviales et de loisir, les archers développent également le côté humain, l'entraide et apprennent à se connaître en dehors d'un pas de tir. Voici les événements organisés :

- **L'Apéritif de fin d'année** en présence des archers et de leurs familles.
- **Le Tir du Roy** Un moment de tradition d'archerie suivi d'un repas et d'activités sportives pour l'ensemble de l'association.
- **La journée champêtre**, un passage des flèches le matin suivi d'un repas dans la bonne humeur.
- **Les soirées amicales** des vendredis de juin/juillet, avec un repas tiré du sac après l'entraînement.

Élection Comité Directeur

Cette année est une année électorale pour le renouvellement de l'ensemble du comité directeur. Le Comité Directeur actuel est donc démissionnaire. Merci à tous les membres qui ont œuvrés pendant les 5 années et qui ne souhaitent pas continuer au sein du comité. Votre implication a été précieuse pour le bon fonctionnement du club.

De plus, cette année sera une année de transition et de réorganisation du club. Joëlle ne souhaite plus continuer comme présidente du club. Après plus de 20ans de présidence, de jours incalculables passés sur les pas de tir pour le bien de tous et de l'association, Joëlle souhaite passer la main et s'occuper de ses petits-enfants !

Lors de notre dernière réunion de Comité Directeur le 11 Octobre, nous avons donc réfléchi à comment réaliser cette transition et réorganiser les différentes tâches.

Au vu du nombre de candidats à la présidence du club lors de cette réunion (Aucun Candidat) et après plus de deux heures de débats, Joëlle accepte de garder la présidence jusqu'au mois de septembre prochain pour accompagner le nouveau Comité Directeur. Joëlle sera présente pour expliquer les différentes tâches à réaliser tout au long de l'année et former la nouvelle équipe en place.

Les candidats sont :

Victor Bresson – Philippe Capdepon – Michel Daumas – Joëlle Fisseux – Bruno Gisbert – Patrick Hermet – Corinne Hugues – Sylvain Hugues – Charles Legier – Frédéric Moy – Olivier Poulain – Laurence Vermonet – Noël Vermonet – Jean-Jacques Fisseux – David Menatory – Yves Ripert

Résultat des votes :

L'ensemble des candidats sont élus à l'unanimité.

- Suite à la réunion des membres du nouveau Comité Directeur, **Joëlle Fisseux** est élue Présidente à l'unanimité
- Suite à la réunion des membres du Comité Directeur et conformément aux statuts de l'association, le titre de membre d'honneur est décerné à **Jean-Jacques Fisseux**

Questions diverses :

Des questions ?

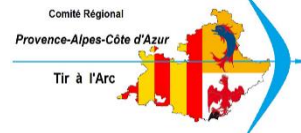
La séance est close à 19h54

La Compagnie d'Arc remercie l'ensemble de ses partenaires institutionnels et privés !

Partenaires institutionnels :



Région
PACA



Partenaires privés :

